L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE TOUS LES SOIRS PAR
JÉRÔME BAYON.

Jours de publication durant l'été :
MARDI, JEUDI & SAMEDI.

SAMEDI, (MATIN) 21 JUILLET 1832.

TICKET RÉPUBLICAIN.

POUR PRÉSIDENT,

ANDREW JACKSON,

DU TENNESSEE.

"Le général Jackson se distingue par une lucidité d'esprit et une force de volonté telles, qu'il se rapproche plus du caractère romain qu'aucun homme vivant."—JEFFERSON.

"Quant au capitaine distingué qui a répandu tant de gloire sur notre pays, dont la renommée constitue une si vaste portion de sa *propriété morale*, je n'ai jamais eu, JE NE PUIS JAMAIS AVOIR pour lui d'autre sentiment que celui du plus profond RESPECT *et de la plus grande bienveillance.*"—H. CLAY.

POUR VICE-PRÉSIDENT,

MARTIN VAN BUREN.

DE NEW-YORK.

ELECTEURS DE LA LOUISIANE.

POUR LE PRÉSIDENT ET LE VICE-PRÉSIDENT.

Premier District,	J. B. PLAUCHÉ,
Second District,	THOMAS W. SCOTT,
Troisième District,	TRASIMOND LANDRY,
Quatrième District,	ALEX. MOUTON,
Cinquième District,	PLACIDE BOSSIER.

GOUVERNEUR.

J. B. DAWSON.

INTÉRIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 21 juillet.

Le courrier d'hier ne nous a pas apporté de journaux d'au-delà de Baltimore et ne nous fournit rien de nouveau, à l'exception de quelques articles qu'on trouvera sous la rubrique de Washington. Les journaux de New-York apportés par le courrier précédent sont du 5 du courant ; ils donnent des nouvelles de Londres du 30 mai, et de Liverpool du 1er. juin, reçues par le *New-York*, capitaine HOXIE. Parmi les passagers de ce navire se trouve l'honorable Martin Van-Buren.

Les nouvelles d'Angleterre ne sont d'aucune importance : le bill de réforme marche rapidement à la chambre des lords ; les pairs anti-réformistes, voyant la résolution désespérée prise par le roi, et qu'il n'y a plus pour eux aucun moyen d'empêcher l'adoption du bill ont la politique de ne pas assister aux séances de la chambre, et de rendre ainsi inutile l'énorme création de pairs à laquelle lord Grey allait avoir recours. Par cette tactique habile, le parti aristocratique verra consommer une mesure qu'à toute extrémité il n'a pu empêcher ; mais *il conservera sa majorité pour l'avenir.* Et, si l'on n'oublie pas avec quelle peine et quelle difficulté le roi s'était décidé à une création de pairs libéraux, cette considération n'est pas de peu d'importance.

La plupart des membres influents du parti aristocratique, et lord Wellington un des premiers, vont faire un tour à la campagne pendant la discussion du bill, pour ne pas entendre les applaudissemens dont Londres retentira sans doute le jour de son adoption définitive.

Les dates de Paris sont du 29 mai. Le gouvernement français a déclaré officiellement que toute intervention de l'Espagne dans les affaires de Portugal serait considérée par lui comme un acte d'hostilité envers la France.

Louis-Philippe n'a pas encore donné un successeur à M. Périer ; le maréchal Soult le remplace provisoirement, quand il ne plait pas à sa majesté de présider elle-même le conseil des ministres. Des journaux disent que M. le duc de Dalmatie sera définitivement confirmé dans ces fonctions ; d'autres affirment que toutes les chances sont pour le profond génie qui a enfanté les soixante protocoles relatifs à la Belgique ; l'homme qui vendit et livra tant de fois la France, le prince de la diplomatie bortense et tortueuse, M. de Bénévent enfin. Dieu fasse paix aux mânes du banquier de Grenoble, qui se crut un jour un grand politique fait pour plier la volonté de 32 millions d'hommes à la sienne ; mais mieux vaudrait encore tout de suite son système de comptoir du 13 mars, que la diplomatie quintessenciée et les roueries théoriques de l'inséparable de tous les régimes. Pauvre France! en est-elle réduite à n'avoir plus qu'à opter entre le vieux soldat transfuge de la gloire nationale, qui a changé sa trompette et son fusil pour le cierge des processions jésuitiques ; sale fourbe insigne qui a servi tous les partis depuis 89, et que tous ont marqué au front du sceau anathématique de félon et de traître!

Ce qu'il y a de certain, c'est que les feuilles anglaises annoncent le départ prochain du prince de Talleyrand pour les eaux de Bourbon. Son excellence va se refaire des pénibles travaux de la conférence. Mais personne n'est dupe de ce prétexte ; et quand la présence de ce diplomate est aussi nécessaire que jamais dans la capitale anglaise, chacun sait à quoi attribuer ce voyage qui va le rapprocher de son souverain; néanmoins, le *Globe* de Londres jure ses grands dieux qu'il n'y a pas un brin de politique au fond de la chaise de poste de son excellence. Nous verrons.

L'audace des carlistes est à son comble ; leurs intrigues dans la capitale, et leur audace dans le sud et l'ouest, offrent un aliment continuel aux discussions et aux dénonciations. Cette faction est devenue tout-à-fait intolérable, même à l'indulgence si suspecte de ce gouvernement sans couleur et sans vie. Le 23 avril, les chouans se sont montrés en armes à Boccage, dans la Vendée ; mais, pour la première fois, ils ont été reçus avec vigueur et se sont dispersés. Parmi les prisonniers qu'on leur fait, il se trouve beaucoup d'ex-officiers de la garde royale de Charles X.

Les députés libéraux qui se trouvent à Paris se sont assemblés chez M. Laffitte, pour arrêter la marche qu'ils leur convient de tenir. Un comité composé de MM. Odilon-Barrot, Mauguin, Lafayette, Laffitte, Cormenin et Comte, a été chargé de rédiger et de soumettre au public un rapport détaillé de la conduite parlementaire suivie par le parti de l'opposition dans la dernière session, et des motifs qui ont déterminé son vote dans toutes les questions. Ces comptes-rendus ont presque toujours signalé des époques mémorables ; puisse celui-ci être l'aurore d'un changement que la France entière appelle de tous ses vœux.

Une lettre de Massa annonce le retour de la duchesse de Berry dans cette ville, et donne quelques détails sur son expédition. La princesse était en effet sur le bateau-à-vapeur le *Carlo-Alberto* ; mais trompée dans son attente en ne voyant pas flotter le drapeau blanc sur les tours de Marseille, et voyant approcher le *Sphynx*, elle résolut de se faire débarquer près de Ciotat. Déguisée en homme et accompagnée de MM. de Brissac et Mesnard, elle erra le long des côtes de la basse Provence, et traversa la vallée d'Ollioule et le département du Var ; puis, tournant au nord, elle passa la frontière le 9 mai et entra dans le pays de Nice. La duchesse a traversé le torrent du Var porté sur les épaules d'un robuste contrebandier. De là elle a poursuivi sa route jusqu'à Massa.

Le *Carlo-Alberto*, remorqué par le *Sphynx*, est arrivé à Toulon. La dame inconnue qui se trouvait à son bord est Mlle. Mathilde le Beschu, troisième dame d'honneur de la duchesse.

Un vaste complot carliste ayant pour objet de créer une insurrection dans la Vendée a éclaté à Parthenay.

Nous nous sommes souvent élevés contre la violation ou l'oubli des ordonnances de police les plus essentielles; nous sommes fâchés que des gens mal-intentionnés en blessés peut-être par les plaintes réitérées que nous sommes dans l'obligation de faire entendre aient pu attribuer à des motifs personnels, ce qui n'est que l'accomplissement d'un devoir imposé à tout écrivain public. Notre devoir est de veiller aux intérêts et à la conservation des droits de tous nos concitoyens ; et cette tâche, quelque pénible qu'elle soit, quelques désagrémens personnels qu'elle entraîne après elle, nous la remplirons consciencieusement et tout entière, quoi qu'il puisse arriver. Il n'entre point et il ne saurait jamais entrer dans notre pensée de nous occuper des individus, sinon ment que sous le rapport de leur conduite politique; que nous importe, qu'importe à la masse des citoyens que tel fonctionnaire porte tel ou tel nom ? ce qu'il faut, c'est qu'il remplisse fidèlement ses fonctions. Voilà tout ; voilà le but que nous n'avons cessé de poursuivre, avec une indépendance de caractère à laquelle nous ne renoncerons jamais dans aucune circonstance. Tant pis pour ceux qui nous prêteraient des motifs particuliers, des animosités, des haines personnelles ; car ils s'accusent de choses dont nous nous soucions fort peu. Nous ne prétendons pas plus que personne être exempts de passions ; mais, à défaut du gros sens commun, la délicatesse nous ferait un devoir de ne jamais mêler nos impressions particulières avec celles du public.

Obligés de revenir encore aujourd'hui sur l'oubli total dans lequel on laisse certaines dispositions des ordonnances du Conseil, nous croyons devoir à nos lecteurs l'explication qui précède, pour les mettre en garde contre certains propos qui sont venus jusqu'à nous; si ceux qui les tiennent voulaient se donner la peine de se rappeler que nous ne nous sommes pas fait faute de louanges envers certains officiers publics quand nous avons cru qu'ils remplissaient ponctuellement leurs devoirs, peut être aujourd'hui nous tiendraient-ils un meilleur compte de nos intentions.

Quoiqu'il en soit, nous poursuivrons notre tâche avec le même zèle et la même ponctualité. Quiconque est obligé par ses occupations de se retirer la nuit a pu remarquer comme nous, que presque tous les jours, jusqu'à l'heure de minuit et souvent plus tard, on rencontre nombre d'esclaves qui circulent librement dans les rues ; on a pu remarquer aussi qu'il n'y a pas d'île où l'on ne voie des portes de cour et de corridor qui restent ouvertes toute la nuit, sans qu'on puisse assigner aucune raison plausible pour ces violations formelles du texte des ordonnances. Puis, on se plaint des vols qui se commettent à chaque instant et on en cherche la cause bien loin, quand quelquefois elle n'est autre que ces négligences. Voici à ce sujet, les dispositions des articles 14 et 16 de l'*Ordonnance concernant la garde de-ville de la Nelle.-Orléans*, approuvée 5 novembre 1817, page 178 du *Digeste*:

"ART. 14. Il sera pareillement du devoir des hommes composant la garde de-ville d'arrêter et de conduire immédiatement à la geole de police tous les esclaves qu'ils trouveront dans les rues, sur les chemins, levées et autes voies publiques, une demi-heure après la retraite sonnée, à moins que les dits esclaves ne soient à la suite de leurs maîtres ou porteurs d'une permission de leurs maîtres ou maîtresses, datée du jour où ils seront rencontrés. Néanmoins &c.

"ART. 16. Les watchmen veilleront à ce que les cabarets, cafés et autres maisons publiques soient fermées aux heures prescrites par les ordonnances, et ils devront aussi remarquer toutes les portes de maisons, cours ou autres emplacemens qu'on laisse ouvertes pendant la nuit. Ils s'assureront pareillement si les réverbères de la ville et des faubourgs sont exactement et convenablement allumés, et ils informeront l'officier de garde de toutes les contraventions qu'ils auront reconnues et constatées, afin que le lendemain matin le rapport en soit fait au Maire par le dit officier."

Plusieurs citoyens respectables, propriétaires d'esclaves, nous invitent à rappeler à M. le maire les dispositions précédentes, afin qu'il veille à ce qu'elles soient strictement exécutées ; chacun comprend de reste que dans une ville organisée comme celle-ci, elles sont de quelque importance à la sûreté générale.

Une autre circonstance nous paraît mériter aussi une attention particulière ; au moment où généralement on a des craintes, assez fondées, de voir se manifester parmi nous une maladie terrible qui a ravagé l'Europe et qui déjà s'est montrée sur notre continent, et où conséquemment aucune mesure sanitaire destinée à en prévenir ou à en atténuer les effets ne doit être négligée, nous avons été surpris, nous devons l'avouer, de voir prendre cette disposition qui suspend l'emploi des nègres de chaîne par la ville pour le nettoyage des égouts; si jamais il fut nécessaire de maintenir cet usage, c'était à coup sûr dans le moment actuel ; mais M. le Maire en a jugé autrement. Il devient donc important, si le Conseil ne prend aucune mesure à cet égard, que la police veille avec soin à ce que les ruisseaux des rues soient tenus aussi propres que possible; et nous invitons les citoyens, en général, à se conformer avec exactitude aux ordonnances qui les obligent à faire ou à faire faire eux-mêmes ce travail. Dans cette saison, surtout, il est d'une grande importance que la ville ne recelle que le moins possible de ces miasmes putrides qui trop souvent peut-être ont motivé l'éruption d'une funeste épidémie à laquelle nous payons un tribut régulier. Cette nécessité sera d'autant plus sentie encore par chacun si l'on fait attention que cette année, outre la fièvre jaune nous pouvons craindre aussi de voir apparaître le choléra-morbus.

Par le bateau-à-vapeur St.-Louis, arrivé hier en 10 jours de St.-Louis, nous apprenons que nos troupes ont eues quelques escarmouches avec les Indiens. On se disposait pour une attaque générale.

Le bureau de santé de New-York, dans son dernier rapport, porte de 20 cas de choléra, du 4 à midi au 5 du courant, à la même heure ; sur ces 20 malades, 11 ont succombé.

Le bureau de santé d'Albany, dans son rapport du 4 du courant, n'admet pas l'existence du choléra dans cette ville. Il dit que les cas de maladie rapportés le jour précédent, avaient été occasionnés par des circonstances particulières, qui ne pouvaient manquer à aucune époque d'avoir des suites fatales.

A Montréal, d'après la *Gazette* du 30, l'état sanitaire de la ville s'améliorait. 22 cas de choléra seulement avaient eu lieu dans les 24 heures, du 28 juin à 2 heures de l'après midi au 26 à la même heure.

A Chambly il y a eu 30 inhumations depuis le commencement de la maladie.

A Lachine, jusqu'au 24 juin, il y a eu 25 décès.

A Caghnewaga, du 18 au 29 juin il y a eu 123 cas, principalement parmi les Indiens—59 morts.

Les avis de Québec sont de deux jours plus récents; non seulement la maladie diminuait dans cette ville, mais il paraît qu'elle ne s'est pas répandue dans les campagnes. Le nombre de cas nouveaux dans les deux hopitaux, le 27, était de 10 ; 54 convalescents, 11 guéris, 10 morts, malades restant 98. Le 28, il y a eu 7 malades admis, 53 convalescents, 6 guéris, 8 morts. Total des malades admis, 729—Total des décès, 458.

La Cour suprême de l'Etat vient d'admettre au Barreau de la Louisiane, notre ancien confrère, M. EDOUARD LOUVET, conservateur de la Bibliothèque publique de la Nouvelle-Orléans, en 1828-29-30 ; éditeur du *Réveil* et du *Propagateur*, à New-York et à la Nouvelle-Orléans, en 1825-26-27, auteur de divers essais politiques et littéraires, publiés à Paris, en 1822-23-24.

M. Louvet qui compte plusieurs avocats distingués dans sa famille, est fils d'un juge-consul, député du Calvados à la première Confédération, membre d'un Tribunal de commerce de Tun et de Mer (Caen, Calvados); neveu d'un juge civil d'arrondissement (Hareourt, Calvados), d'un juge criminel de département (Caen, Calvados), anciennement avocat et docteur en droit de l'Université de Caen, agrégé au parlement de Paris, et d'un juge civil d'arrondissement (Caen, Calvados), ancien juge d'Amirauté (Caen, Normandie); cousin-germain d'un professeur de Faculté de Droit (Caen, Calvados), conseiller de Cour supérieure (Caen), pour trois départemens (Calvados, Orne, Manche), d'un procureur public d'arrondissement (Château-Thierry, Aisne), juge civil d'arrondissement (Andelys, Eure), juge civil de chef-lieu de département (Evreux, Eure), et d'un jurisconsulte-publiciste, M. J. Lebrun, auteur de plusieurs ouvrages d'opposition parlementaire, sous l'empire et sous la restauration.

WASHINGTON, 9 juillet.

Samedi à 8 h. du soir, le bill sur le tarif a passé à sa troisième lecture dans le sénat, à une majorité de 33 voix contre 15 ; deux partisans du bill étaient les seuls membres absents. Quelques uns des principaux amendemens faits au bill par le sénat, qui ont besoin du concours de la chambre des représentans, et qu'il y a lieu de penser qu'elle admettra, sont l'abolition de tout droit sur le thé et le café : la réduction à la moitié de ce qu'ils sont maintenant de tous droits sur les vins ; le maintien des droits actuels sur les sucres, à 3 cents par livre au lieu de 2½ ; la fixation des droits sur les toiles d'emballage pour le coton, à 4 cents au lieu de 3½ ; la fixation des droits *ad valorem* sur les draps larges à 57 pour 100 au lieu de 50 ; et quelques autres modifications des droits sur les plombs, les cuivres, les cordages &c.

(Nat. Int.)

—Le président n'a pas transmis au congrès son VETO sur le bill de la Banque samedi dernier, ainsi qu'on s'y attendait, et au grand désappointement de ceux qui sont curieux de connaître l'issue de cette affaire. On croit toujours, néanmoins, qu'il s'y opposera. *(ibid.)*

—Il est certain maintenant que le congrès ne s'ajournera pas aujourd'hui (lundi), et il n'est pas même probable qu'il s'ajourne de cette semaine, à moins que quelque terreur-panique ne vienne le disperser. *(Ibid.)*

EXTÉRIEUR.

FRANCE.

PARIS, 17 mai.

Il paraît que le gouvernement a reçu dix heures un courrier du général Evain, naturalisé Belge et nommé récemment ministre de la guerre. Le général annonce qu'il s'attend à tout moment à être attaqué par l'armée hollandaise. A la suite de ses dépêches importantes, M. Le Hon a été deux fois reçu par le roi.

—Les journaux allemands ont fait mention du départ de l'empereur d'Autriche pour le Tyrol. Si nous sommes bien informés, cette visite extraordinaire aurait pour objet d'obtenir de l'affection des Tyroliens le passage d'une colonne russe à travers ces contrées, dans le cas où les chances de guerre rendraient la présence des troupes nécessaire en Italie. *(Le Temps.)*

PARIS, 17 mai.

OBSÈQUES DE M. LE BARON CUVIER.

C'est aujourd'hui que les honneurs funèbres ont été rendus à M. le baron Cuvier. A dix heures une foule immense se pressait dans les cours du Jardin-des-Plantes et dans les salons où naguère M. Cuvier réunissait autour de lui toutes les illustrations de la science, toutes les notabilités politiques.

Dans ces salons, où la voix du savant s'est éteinte, on voyait confondus dans une douleur commune les grands dignitaires de l'état, des pairs de France, les députations du conseil d'état, des académies et sociétés, de l'Académie Française, de l'académie des inscriptions, de l'académie de médecine, du conseil royal de l'université, du collége de France, des élèves de toutes les écoles, et la plus grand nombre des employés du Muséum et du Jardin des Plantes.

A midi, le cortège s'est mis en marche dans un religieux silence sous l'escorte d'un nombreux détachement de la garnison de Paris. Le corps, porté par des élèves des laboratoires de zoologie et d'anatomie comparée, des écoles normale, polytechnique, d'Alfort, de droit et de médecine, a été conduit au temple de la rue des Billettes. Les coins du drap mortuaire étaient soutenus par M. Pasquier, président de la chambre des pairs, M. Dupont, membre de la chambre des députés, conseiller d'état, M. Arago, membre de la chambre des députés et secrétaire perpétuel de l'académie des sciences pour les sciences mathématiques, et M. Villemain, de l'Académie Française, vice-président du conseil royal de l'instruction publique.

Un service a été célébré suivant le rite protestant. Un pasteur de l'église réformé a prononcé un discours dans lequel il a rappelé tous les services rendus par M. Cuvier au culte qu'il professait, et toutes les améliorations qu'il se proposait lorsque la mort l'a frappé.

Le cortège s'est rendu ensuite au cimetière de l'Est, qui était déjà porteur une immense affluence malgré la pluie qui n'a pas cessé de tomber pendant toute la cérémonie. Arrivé au lieu où la tombe avait été creusée, deux pasteurs, MM. Marron et Goepp, ont fait entendre au nom de la religion de touchans adieux. Plusieurs discours ont été ensuite prononcés par MM. Devaux, pour le conseil d'état ; Arago, pour l'académie des sciences ; de Jouy, pour l'Académie Française ; Villemain, pour le conseil royal de l'université ; Geoffroy St. Hilaire, pour les zoologistes de l'Institut; Duméril, pour le Muséum ; Pariset, pour l'académie de médecine, et Walkenaer, pour l'académie des inscriptions.

Dans l'impossibilité où nous sommes de reproduire tous ces discours, nous nous bornerons à celui de M. Arago.

Messieurs, a-t-il dit, un illustre géomètre qui, par l'ancienneté, l'importance et la variété de ses travaux, peut marcher de front avec tout ce que l'Europe renferme de notabilités scientifiques, n'apprit lundi l'immense perte que l'Académie venait de faire qu'en arrivant dans la salle de nos séances. Voilà, s'écria-t-il aussitôt, un bien cruel événement ; il nous repetisse tous !

Cette exclamation résume d'une manière fidèle et naïve les sentimens douloureux que chacun de nous éprouvait ; elle caractérise mieux que de longs discours le malheur que nous déplorons aujourd'hui. La société royale de Londres, l'ancienne académie des sciences de Paris, celles de Pétersbourg et de Stockholm furent frappées au cœur quand elles perdirent Newton, d'Alembert, Euler, Linnée.

Notre tour est venu, messieurs. L'illustre de l'institut, au nom de laquelle j'ai l'honneur de parler, a été frappée au cœur le 13 mai 1832. Depuis quelques années, la mort, comme la foudre, frappa parmi nous ses victimes : c'est ainsi que Lagrange, Monge, Malus, Berthollet, Haüy, Laplace, Fresnel, ont été successivement enlevés aux sciences dont ils étendaient sans cesse le domaine, à la science qui s'honorait de leur renommée, à l'académie qu'ils couvraient de leur gloire.

Dans tout autre pays la disparition de cette brillante pléiade eût été irréparable; en France, terre féconde et privilégiée, d'illustres géomètres, de grands chimistes, d'ingénieux physiciens, de savans et infatigables naturalistes ont promptement placé leur nom à côté des noms immortels que je viens de rappeler. Aujourd'hui même, je l'affirme avec la certitude de n'être démenti par le fait, la France compte encore dans son sein un plus grand nombre de ces hommes privilégiées dont la postérité garde le souvenir, qu'aucun autre pays de l'Europe.

Je serais beaucoup plus réservé s'il fallait se prononcer sur des supériorités personnelles ; la Suède citerait alors son grand chimiste, l'Allemagne ses profonds géomètres, ses infatigables astronomes, l'Angleterre, ses ingénieux physiciens. Un homme, un homme seul avait trouvé le secret de triompher des prétentions ordinairement si exigeantes de ceux qui parcouraient la même carrière que lui. Il avait vaincu jusqu'aux préjugés nationaux. De Dublin à Calcutta, d'Upsal au port Jackson Cuvier était unanimement proclamé le plus grand naturaliste de notre siècle. Cuvier était au milieu de nous l'image vivante, incontestable et incontestée, de la prééminence scientifique de la France ; sa mort nous rapatisse tous.

Il y a toujours dans les découvertes scientifiques même dans celles des plus grands génies, la part de quelque circonstance heureuse. C'était là, messieurs, ce que voulait dire Lagrange, lorsqu'après avoir comparé les efforts inouïs dont ses prodigieuses conceptions mathématiques avaient été le fruit, aux efforts infiniment moindres que des découvertes peut être plus importantes semblaient avoir exigé, c'était là ce qu'il voulait dire, quand il s'écriait avec un vif sentiment d'amertume : "Combien Newton a été heureux que le système du monde restât encore à découvrir."

Plus d'un naturaliste dans la suite des siècles répétera peut être à l'occasion de Cuvier l'exclamation de notre immortel géomètre, sans que pour cela la gloire de notre illustre confrère puisse en recevoir quelque atteinte. Lorsque Cuvier hasarda ses premiers pas dans la route immense et non frayée que depuis il a parcourue avec tant d'éclat, deux hommes de génie, Saussure et Werner venaient d'étudier l'un sur les croupes neigeuses des Alpes, l'autre dans les profondeurs des mines de Saxe, la partie purement minérale du grand problème de la théorie de la terre.

A la même époque d'autres observateurs recueillaient par milliers des débris fossiles des corps organisés ; mais tous ces objets, considérés comme de simples curiosités, allaient à ce seul titre s'enfouir dans les collections publiques et dans celles des amateurs. L'œil pénétrant de Cuvier aperçut de prime abord tout ce que leur étude dévoilerait de vérités nouvelles ; mais les restes de ces animaux, mais les os des quadrupèdes surtout se rencontrent rarement réunis. Jetés pêle-mêle et fracturés de mille manières, le naturaliste est réduit à déterminer l'ordre, le genre, l'espèce et la taille des individus auxquels ces débris appartenaient, d'après l'inspection des plus petits fragmens.

De là la nécessité d'une science nouvelle dont avant Cuvier il existait à peine des rudimens ; de là cette admirable anatomie comparée qui, établissant dans les êtres organisés une corrélation spéciale et intime entre les parties les plus éloignées et en apparence les plus distinctes, permet de décider par exemple, d'après la forme du plus petit os du pied, si l'animal auquel cet os appartenait était carnivore.

Les immenses travaux de M. Cuvier sur les animaux fossiles ont été des applications continuelles des lois qu'il avait lui-même découvertes. Antiquaire d'une espèce nouvelle, pour me servir d'une des plus heureuses expressions, il eût toujours à reconstruire les monumens dont il voulait déterminer les âges relatifs. C'est ainsi qu'ont été établis les magnifiques rapports des espèces avec les couches minéralogiques auxquelles elles sont venues depuis prendre place et se grouper desquels sont venues depuis prendre place et se grouper des milliers d'observations recueillies par les naturalistes dans les quatre parties du monde ; c'est ainsi qu'ont été recrée ces quadrupèdes à dimensions colossales, ces reptiles à formes si bizarres que des convulsions terrestres, que d'effroyables cataclysmes ont fait disparaître à jamais de la surface du globe. L'anatomie comparée, les recherches sur les animaux fossiles, sont désormais impérissables qui porteront le nom de Cuvier à la postérité la plus reculée.

Mais je m'aperçois, déjà bien gard peut être, que mon admiration profonde pour les découvertes géologiques de notre illustre confrère m'entraîne dans des détails qui seront mieux ailleurs et dans une autre bouche. Je ne m'arracherai pas néanmoins au douloureux devoir que je remplis dans ce moment, sans jeter quelques paroles de souvenir sur l'homme et sur le père de famille.

C'était été assurément, chez l'auteur de si grands travaux, un sentiment bien légitime que la conscience de sa haute supériorité ; toutefois ce sentiment s'il existait, n'influait point sur la simplicité, je dirai plus, sur la naïveté de ses manières habituelles. Si des personnes qui ne rencontraient guère M. Cuvier que dans nos réunions académiques ont cru pouvoir lui adresser le reproche, bien léger sans doute, de se dépouiller rarement d'une certaine nuance de raideur et de préoccupation, ceux qui le connurent dans l'intimité seraient coupables de ne pas dire ici combien son caractère était facile, combien il y avait d'aménité dans toutes ses manières.

Son salon, voisin de ces immenses cabinets d'anatomie comparée, créés tout entiers de ses mains, et où se trouvent étalés les riches produits des deux mondes, était le rendez-vous des illustrations de notre France et de ces savans étrangers que le goût des voyages ou les tempêtes politiques amenaient sur notre sol hospitalier. Là, une égale bienveillance était acquise à tous; pour moi, messieurs, c'est surtout depuis que les suffrages de mes confrères, en m'imposant des devoirs difficiles, me rapprochèrent davantage de M. Cuvier, que j'ai été plus à même d'admirer le charme de son entretien, l'immense variété de ses connaissances, la prodigieuse activité de son esprit.

Cette activité ne l'a pas abandonné même aux derniers momens. Les circonstances qui ont accompagné la fin d'une si brillante vie doivent être recueillies avec un soin religieux, disons-les enfant pour honorer le grand homme que pour montrer à toute la puissance d'une philosophie à laquelle son dernier jour a rendu un solennel hommage.

Lorsqu'il ressentit les premières atteintes de la maladie à laquelle il a succombé, Cuvier conçut peut être un sentiment pénible, mais ce besoin qu'il éprouvait de ressaisir une vie qui lui échappait lui fut inspiré par l'amour de la science. Il apercevait devant lui un long avenir d'utilité et de gloire, il croyait n'avoir point encore couronné le magnifique monument élevé de ses mains aux sciences naturelles ; mais ces regrets donnés à de futurs travaux, à des découvertes qui germaient encore dans une inépuisable intelligence, furent de courte durée.

Après avoir pourvu par des arrangemens particuliers à la publication de ses ouvrages inachevés, après avoir confié cette tâche importante et sacrée à deux de ses collaborateurs et amis, MM. Valenciennes et Laurillard, après avoir donné à son excellent frère et à son jeune neveu de précieuses marques de souvenir, il reporta toutes ses pensées sur la femme si distinguée et si respectable à la quelle il avait uni son existence. Il dicta avec une admirable tranquillité d'esprit des dispositions inspirées par la plus prévoyante tendresse.

Espérons, messieurs, que la veuve de l'homme de génie que nous pleurons trouvera dans les regrets unanimes de l'Europe savante quelque adoucissement à sa trop légitime douleur ; espérons surtout que les préoccupations politiques resteront muettes sur les bords de la tombe qui va bientôt recouvrir une des gloires de la France. Cette gloire nous appartient, nous devons en être tous jaloux.

Il y a maintenant dix jours, pendant l'avant-dernière séance de l'académie, à cette place où les regards des étrangers venaient contempler notre illustre confrère avec une si vive curiosité, il me parlait encore des améliorations dont lui seul peut être croyait ses grands ouvrages susceptibles, des additions nombreuses qui devaient enrichir les nouvelles éditions qu'il préparait. Voilà, me disait-il, pour cette année, mes travaux de prédilection; j'y consacrerai tout le temps des vacances. Une semaine, hélas! ne s'était pas encore écoulée, et ces projets n'étaient plus qu'un vain rêve, et la mort nous avait enlevé l'une des plus vastes intelligences dont la France puisse se glorifier, et notre illustre naturaliste n'était plus que la froide dépouille à laquelle nous rendons les derniers devoirs.

Adieu, mon cher et illustre confrère ! Adieu, Cuvier, adieu !

La cérémonie terminée, les honneurs militaires ont été rendus à l'illustre défunt en sa qualité de grand-officier de la Légion-d'Honneur. *(Le Temps.)*

LE CHOLÉRIQUE DU PONT-NEUF.

(Historique.)

Pour celui-là, je l'ai vu, touché et bien touché, j'en réponds comme du battement de mon pouls. En fait de choléra, je suis un peu comme Thomas, et de plus non contagionistes ; vertu que n'aurait pas peut-être le Pharisien s'il vivait en tems de choléra. N'importe, ne chicanons pas pour si peu. Mon cholérique, à moi, n'était ni pâle, ni rouge ; il n'avait la face ni agitée, ni violacée ; il n'était ni effrayant, ni effrayé, ni injecté, ni dilaté, ni brossé, ni cire, il avait la figure humaine ordinaire ; sa vue ne m'a pas fait peur ; son toucher, aucun mal ; et dieu merci, grâce à ma foi robuste dans la non contagion, j'étais encore bien vivant, bien mangeant.

Or, voici mon cholérique, il faut bien la peine qu'on l'observe. Par le tems qui court, les bêtises seraient faciles et peu amusantes.

Ecoutez bien.

Il était barré par une masse innombrable, le vieux Pont-Neuf. Point ne circulaient voitures ni piétons pendant quelques minutes. De loin, on accourait, et de plus en plus grossissait le môle en chair humaine. Qu'est-ce, s'écriait-on ? un chien, un bousingot rose, rouge ou blanc ? la république ou la restauration ? Et le bon bourgeois d'allonger le cou et les oreilles, pour surprendre au vent la cause d'un si grand émoi. Enfin le voilà le mot de l'énigme ; de toutes parts s'élève le même cri : C'est un cholérique ! et les contagionistes de s'éloigner à toutes jambes, et les épidémistes de faire cercle autour du moribond. Un médecin criaient les uns ; à l'hôpital, criaient les autres. Mais comme sur le Pont-Neuf on trouve de tout, voici venir un docteur empressé. Place ! au grand homme, à celui qui ne craint ni le choléra, ni les cholériques ! Le fiat s'entrouvre ; le médecin est engloutí ; et tout-à-coup, comme après avoir été passé au laminoir à moitié dépouillé, déshabillé, il est jeté près du patient, qui, la face étendue contre terre, attendait que quelqu'un voulût bien lui rendre la clarté des cieux.

Soudain, le docteur espère. Il replace sur son siége naturel le malade, et tout aussitôt de lui trouver les symptômes spasmodiques du mal indien !

Oui, messieurs, s'écrie gravement la faculté par la bouche du confrère, c'est un cholérique ; il faut le porter à l'hôpital le plus voisin.

Pendant ce tems là, le vieux militaire, car c'en était un, avait retrouvé ses sens. Il avait ouvert les yeux, les oreilles ; il entendait, voyait, comprenait presque aussi bien que ceux qui l'entouraient. Surpris d'être ainsi cerné, bloqué, "Ah ! ah ! dit-il, et que me veut-on ? je ne suis pas un voleur.

—Sans doute. Vous avez le choléra ; il faut vous laisser faire, on va vous porter à l'hospice.

—A l'hospice ! par ma barbe..... J'aime mieux un verre d'eau-de-vie : l'estomac me fait mal.

—Vous avez le choléra.

—Je me sens la tête lourde.

—Il a le choléra.

—J'ai le corps moulu.

—C'est cela, le choléra.

—Le choléra, morbleu ! Et comment cela, s'il vous plait ?

—Et parce que vous l'avez.

—Belle raison ! Et moi, je vous dit que non, que je me porte bien, très-bien, et que je nique du choléra comme d'un cosaque dans mon tems, et que je veux me rendre chez moi.

—A l'hôpital ! à l'hôpital !"

Et le vieux brave de résister avec colère. Mais déjà on le saisissait pour l'enlever à bras, quand tout à coup on s'aperçut que le pauvre soldat avait une jambe de bois, et que cette jambe de bois, dont les débris étaient masqués par sa longue redingote venait de se briser sous lui, et l'invalide de partir d'un rire de possédé.

Voilà, mon choléra, s'écrie-t-il, ma jambe de bois vient de se rompre, et je me suis assommé en tombant Allons, place ! place !

Et tout le monde de s'enfuir, de pouffer aux éclats, de se moquer du choléra, et presque de la médecine, tant de ces maraudes fut grande l'irrévérence.

Un citoyen généreux s'approcha alors, donna au vieux militaire les moyens de payer un cabriolet, de faire accommoder sa jambe, et à la satisfaction générale fut ainsi guérie cette singulière attaque cholérique. Bien lui en prit encore fois au vétéran, de jeter une de ses jambes au boulet de Wagram, sans cela il serait aujourd'hui entre les mains de quatre ou cinq gros gaillards, frictionné, frotté, frictionné jusqu'au sang, plaqué de sinapismes rougeâtres au feu, emplâtré, sinapisé des pieds jusqu'aux oreilles, et enseveli sous une avalanche de sable brûlant. Ma foi, le vétéran l'a échappé belle. A sa place, moi qui ai deux jambes, je serais peut-être mort maintenant. Et la médecine ne manquerait pas de dire que c'est du choléra ; la terre couvrirait la bévue ; on la croirait. O folies humaines!

(Figaro.)

☞ On annoncera L'ÉVANGILE, en français, tous les dimanches à 11 heures, dans l'Eglise des Marins, rue du Canal.

AVIS.—Un jeune homme qui parle les langues française et anglaise, arrivé depuis peu en cette ville, désirerait obtenir une place de commis. Il préférerait être employé pour les affaires du dehors, faire des recouvremens, &c. S'adresser à MM. Clapier & Miroud. 14 juillet—☞

GOUDRON—400 barillets Goudron, à vendre par MEDELICE THOMAS. 19 juillet rue de la Levée, No. 77.

Liste Maritime.

PORT DE LA NLLE.-ORLEANS.

Expédiés jeudi.

Navire Plutarch, Johnson, Liverpool, L H Gale
Brick Orion, Pillsburg, Amsterdam, H C Gildemeester
Brick Ann Gadsden, Northorn, Nantes, L H Gale
Brick George, Wise, Havre, L H Gale

Expédiés hier.

Navire Emulous, Peet; Cowes, Brander, M'Cosna & Lee
Galiotte Triton, Ebbenson, Hambourg, J A Merle & Co.

Arrivés jeudi.

Bateau de remorque Whale, ayant mis en mer le Martinniquis, et amené le navire Merrimack, la barque Alasco, le brick Olive, et les goëlettes Bonita et Elizabeth. Il est parti mercredi, à midi, de la Barre, et il n'y avait rien en vue.

Barque Alasco, Cole, de Boston.
Navire Merrimack, Brown, de Boston.
Brick Olive, Alby, de New-York.
Goëlette Elizabeth, Murray, de Matamoras.
Goëlette Bonita, Taylor, de Tampico.

Arrivés hier.

Bateau de remorque Shaik, ayant mis en mer le brick Sharon, et la goël. Live Oak. Il a amené la barque Eliza, les bricks Socoro, Ant, et Rose. Il est parti de la barre, jeudi à 11 heures. Il n'y avait rien en vue.

Barque Eliza, Davison, de Londres, via les Bermudes.
Brick Socorro, Torre, de la Havane.
Brick Ant, Ford, de Boston.
Brick Rose, Lewis, de New-York.
Bateau à vapeur St. Louis, Bennett, de St. Louis.

MEMORANDA.

Arrivé d'ici au *Havre*, le Mordecai.
En charge à Bordeaux pour ce port, le Texas, partant le 29 mai, et le Hiram, sous peu.

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI,

Et tous les ports intermédiaires,

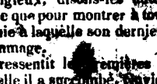

Le bateau-à-vapeur CINCINNATIAN, capit. PERRY, part